

DIX-HUITIÈME RAPPORT

 \mathbf{DU}

COMITÉ PERMANENT

DE LA

POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Première session de la 60^e législature du Nouveau-Brunswick

le 14 décembre 2021

M. Turner, président M. Carr, vice-président M. Cullins M. Ames M. Wetmore M^{me} S. Wilson M. LePage M. K. Chiasson M. LeBlanc M. Arseneau M. Arseneau M. Austin

le 14 décembre 2021
Assemblée législative du Nouveau-Brunswick
Monsieur le président,
Le Comité permanent de la politique économique demande à présenter son dix-huitième rapport.
Le comité se réunit le 10 décembre et étudie les projets de loi suivants, qu'il approuve sans amendement :
83, Loi modifiant la Loi sur l'administration du Code du bâtiment ; 84, Loi modifiant la Loi sur la police.
Le comité étudie aussi le projet de loi 82, <i>Loi concernant la réforme de la gouvernance locale</i> , et accomplit une partie du travail à son sujet.
Le comité demande à présenter un autre rapport.
Le président du comité,
Greg Turner, député